



MARQUILLIES

Canton de la Bassée

AMELIORATION DU CADRE DE VIE

PROGRAMME D'ETUDE

FEVRIER 1990



PRESENTATION

La commune de Marquillies est une commune rurale de moins de 1500 habitants qui connaît une croissance régulière grâce à sa situation à proximité de la nationale 41, entre Lille et La Bassée.

L'urbanisation semble avoir connu plusieurs phases de développement :

- La première liée à l'activité agricole autour de quelques fermes disséminées et entourées de prairies.
- La seconde, concomitante à l'implantation de la sucrerie, a engendré un bâti plus urbain : les maisons sont construites en mitoyenneté les unes aux autres et en front à rue.

Le développement s'est fait à partir d'une place complètement excentrée par rapport à l'ensemble du village et sur laquelle se trouvent l'église et la mairie.

- Plus récemment, des résidences cossues se sont réalisées le long des axes existants.
- Le développement actuel se fait dans des lotissements qui viennent combler les vides laissés par les prairies.

Aujourd'hui, l'aspect rural de la commune domine encore : les prés alternent avec les constructions et laissent apparaître l'espace agricole au loin. Cependant, une poussée trop importante des lotissements risquerait de transformer l'image de Marquillies et d'en faire une banlieue résidentielle de la Bassée.

Afin de maîtriser l'évolution de son cadre de vie, la Municipalité a décidé d'entreprendre une étude globale sur son territoire et de mener des actions sur quatre secteurs :

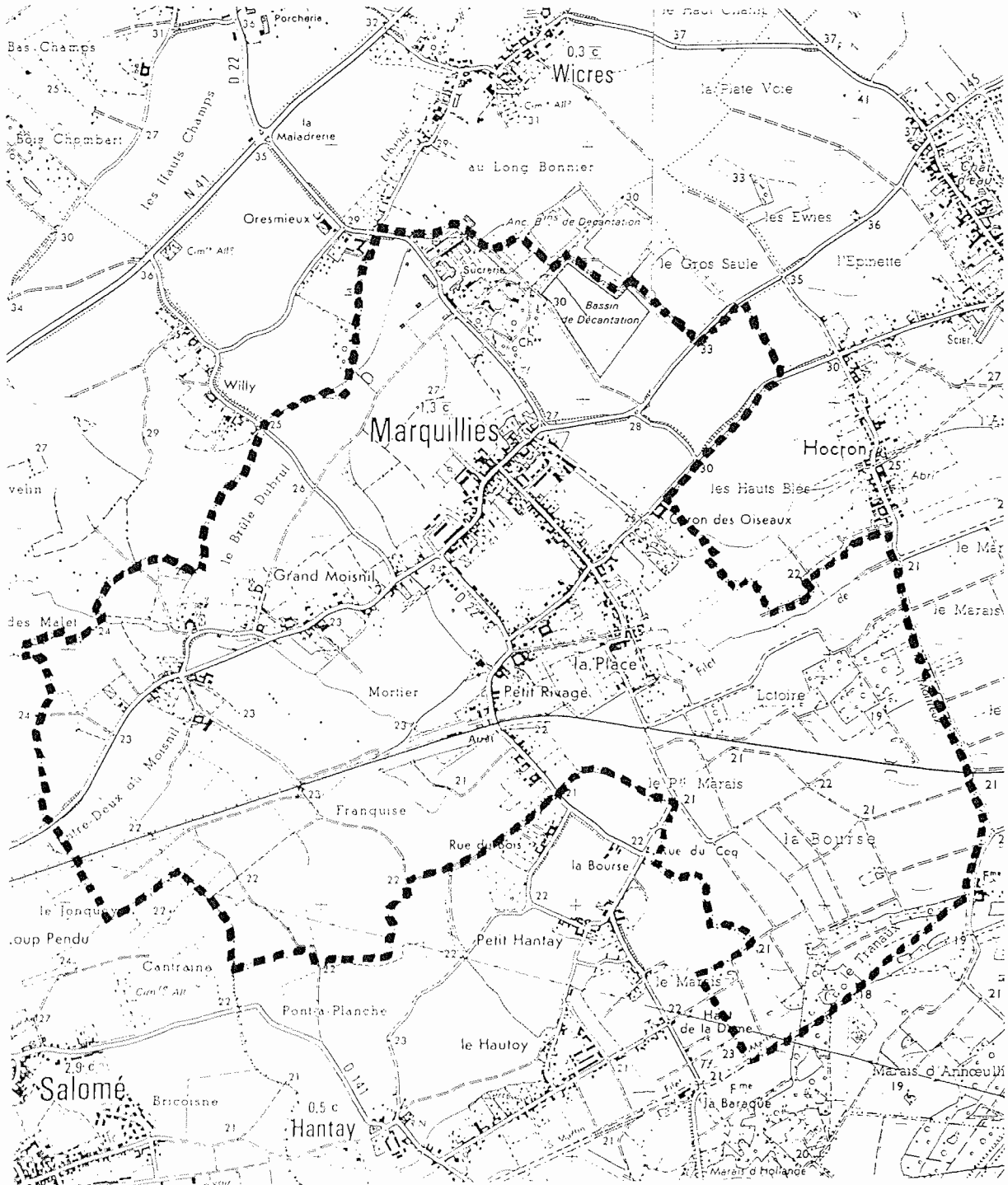
- La place Léon Bocquet.
- Les voies d'accès.
- Le complexe scolaire, sportif et culturel.
- Les promenades.

La connaissance précise de l'histoire de la commune permettrait de valoriser des sites aujourd'hui dégradés (bâtiments de l'usine, bassins de décantation, ancienne voie ferrée...) et d'en tirer un parti culturel très intéressant pour l'identité du village.

Cette recherche peut se faire en collaboration avec les habitants intéressés de manière à engager la dynamique d'embellissement souhaitée par la Municipalité et à encourager par la suite l'entretien collectif des espaces publics.

Par ailleurs, des ateliers portant sur l'architecture, l'urbanisme et le paysage peuvent être organisés dans les écoles afin de sensibiliser aussi les enfants à leur environnement. Ces ateliers sont animés gratuitement par l'équipe de "l'Ecole des Passemurailles" du C.A.U.E. à la demande des enseignants.

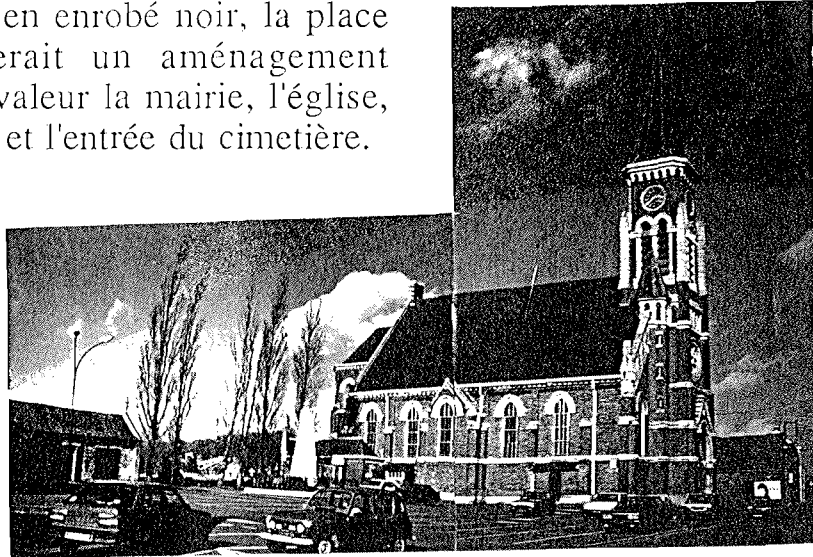
TERRITOIRE COMMUNAL



D'après carte I.G.N. 1/25000

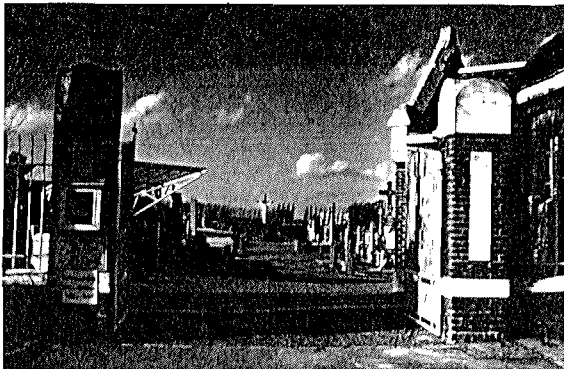
LA PLACE LEON BOCQUET

Vaste zone de parking en enrobé noir, la place Léon Bocquet mériterait un aménagement paysager qui mette en valeur la mairie, l'église, le monument aux morts et l'entrée du cimetière.



La création d'un petit square, face à l'ancienne poste et l'intégration d'un mobilier urbain de qualité (abribus à remplacer...) permettrait de créer un véritable centre plus convivial, où la population aurait plaisir à se retrouver.

Le projet devra se concevoir en relation avec le carrefour d'entrée au nord de la commune, très perceptible depuis la place.



Le cimetière qui a été étendu récemment mérite aussi d'être planté et organisé d'une façon plus paysagère. La vue lointaine qu'il offre sur le paysage agricole lui donne un environnement de qualité qui reste à mettre en valeur.

Un Avant-Projet-Sommaire chiffré permettra de commencer rapidement des travaux même partiels sur un site essentiel puisqu'il constitue le cœur de la commune.

LES VOIES D'ACCES

D'une importance considérable pour l'image de la commune, les voies d'accès au village nécessitent d'être valorisées.

- L'entrée nord par la D. 22 est particulièrement dégradée par la présence de la friche industrielle de Béghin. La plantation des bas-côtés pourrait améliorer de façon sensible l'environnement.
- L'entrée nord par la D. 145, déjà plantée, pose surtout des problèmes de respect des bas-côtés herbeux par les automobilistes.

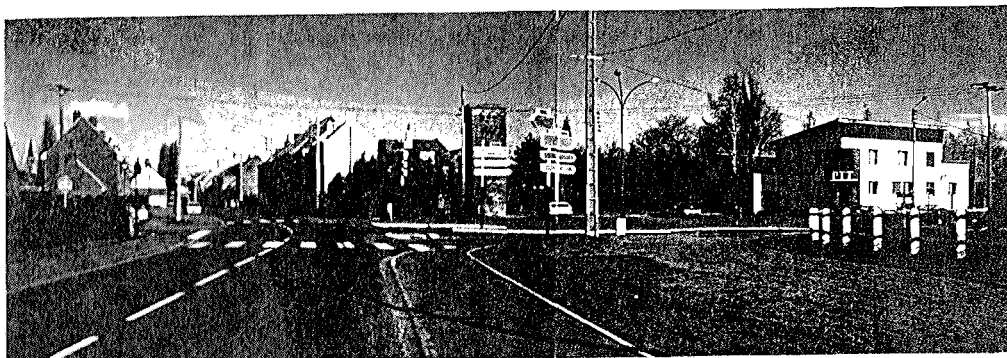
Les plantations et l'éclairage pourront éventuellement être renforcés en fonction des options qui seront prises sur l'ensemble des axes.



- Le carrefour entre la D. 22 et la D.145 est matérialisé par un aménagement excessivement routier compte-tenu du site (îlots directionnels en enrobé noir, lampadaire central, bacs à fleurs en béton...).

La plantation de l'espace s'impose d'autant plus que le site est visible depuis la place Léon Bocquet.

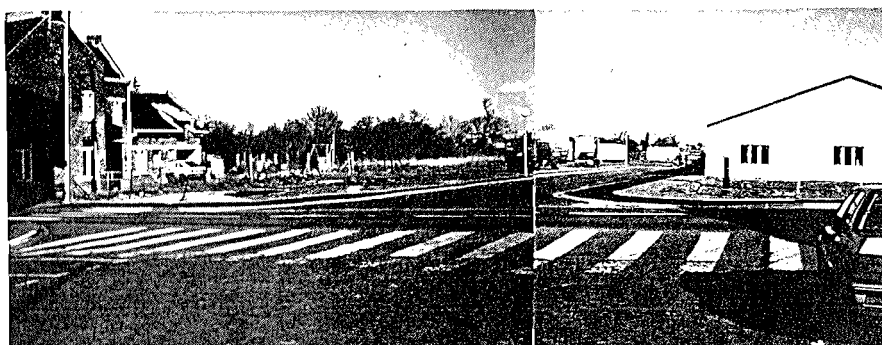
- Dans la rue de Verdun, les trottoirs, larges en certains endroits, pourraient être plantés et l'éclairage public moins routier.
- Le carrefour sud entre la D. 22 et la D. 145 est traité de façon similaire au carrefour nord. Il dessert le bâtiment P.T.T. et son aire de stationnement. Bien aménagé, il pourrait constituer un lieu de vie agréable pour les habitants. Une restructuration de l'espace s'impose qui redonne une qualité paysagère à ce carrefour trop routier.



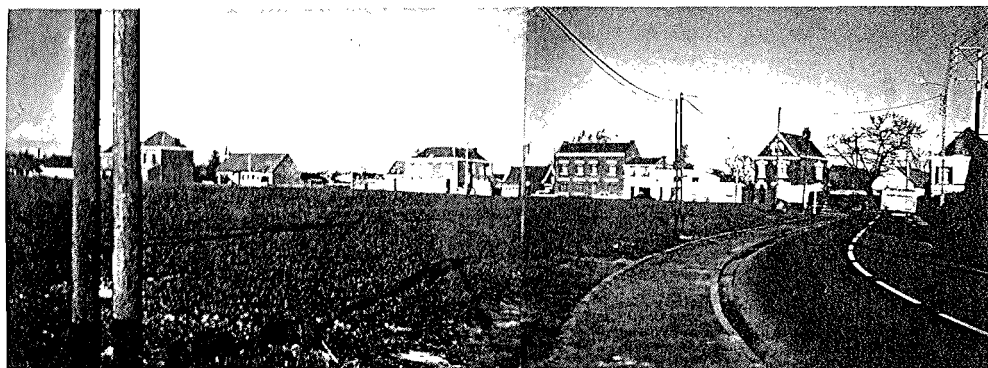
- L'entrée sud par la D. 145 est marquée par la présence de fermes. Les engins agricoles détériorent les larges bas-côtés. Une organisation plus structurée tenant compte des besoins des agriculteurs permettrait de délimiter précisément des aires de stationnement et de planter la voie.



- L'entrée sud par la D. 22 est plus difficilement aménageable car la voie est étroite. Néanmoins, un peu plus loin, l'espace créé par la place de la gare d'un côté et l'entrée de la zone artisanale de l'autre permettrait la réalisation d'un aménagement de qualité dessinant une véritable entrée pour la commune.



La voie contourne ensuite une zone à lotir dont les abords pourraient d'ores et déjà être plantés.



LE COMPLEXE SCOLAIRE, SPORTIF ET CULTUREL

L'ensemble des équipements scolaires, culturels et sportifs de la commune se trouvent réunis à l'extrémité de la rue de la Bourse, petite impasse perpendiculaire à la rue du Moisnil.

Les équipements ont donné lieu à la création de plusieurs aires de stationnement qui gagneraient à être largement plantées.

L'accès à la salle communale se fait à travers une cour d'école. Là aussi un aménagement de qualité pourrait en partie résoudre le problème de fonctionnement posé par la superposition des usages de l'espace.

L'extrémité de la rue de la Bourse s'ouvre sur l'espace agricole et donne accès à un chemin piétonnier qui sera mis en valeur. L'aménagement d'une petite "porte végétale" faisant la transition entre l'espace bâti et l'espace agricole est à rechercher.



Un Avant-Projet-Sommaire chiffré permettra d'entreprendre au moins les plantations de façon à rendre le site plus accueillant.

